



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du **8 juillet 2019**

Délibération n° 2019-3539

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Rillieux la Pape

objet : Liaison avenue de l'Ain/Combattants d'AFN - Approbation du programme de l'opération et de l'enveloppe financière affectée aux travaux - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la maîtrise d'ouvrage urbaine - espaces publics infrastructures

**Rapporteur** : Monsieur le Vice-Président Grivel

**Président** : Monsieur Marc Grivel

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 25 juin 2019

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mardi 9 juillet 2019

Présents : M. Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, MM. Bernard, Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, MM. Vesco, Artigny, Augoyard, Mme Balas, M. Barret, Mmes Beautemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Mme Hobert, MM. Huguet, Lavache, Mmes Le Franc, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Roustan, Mme Runel, MM. Sannino, Sécheresse, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Kimelfeld (pouvoir à M. Le Faou), Abadie (pouvoir à M. Grivel), Kabalo (pouvoir à Mme Belaziz), Mmes Poulain (pouvoir à M. Veron), Ait-Maten (pouvoir à M. Blachier), Basdereff (pouvoir à Mme Crespy), Brugnera (pouvoir à M. Longueval), M. Buffet (pouvoir à Mme Pouzergue), Mme Burrecand (pouvoir à Mme Peytavin), MM. Butin (pouvoir à Mme David), Casola (pouvoir à M. Boudot), Devinaz (pouvoir à M. Berthilier), Fromain (pouvoir à M. Hamelin), Mme Ghemri (pouvoir à M. Bravo), M. Gillet (pouvoir à Mme Croizier), Mme lehl (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), MM. Jeandin (pouvoir à M. Vincent), Lebuhotel (pouvoir à M. Sannino), Mme Lecerf (pouvoir à M. Gomez), MM. Passi, Piegay (pouvoir à M. Germain), Mme Reveyrand (pouvoir à Mme Le Franc), M. Rudigoz (pouvoir à M. Desbos), Mme Sarselli (pouvoir à M. Cohen), M. Sturla (pouvoir à Mme Varenne), Mme Tifra (pouvoir à M. Chabrier), M. Uhrich (pouvoir à M. Geourjon), Mme Vullien (pouvoir à M. Curtelin).

Absents non excusés : M. Aggoun, Mme Burillon, MM. Collomb, Genin, Havard, Mme Servien.

**Conseil du 8 juillet 2019****Délibération n° 2019-3539**

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Rillieux la Pape

objet : **Liaison avenue de l'Ain/Combattants d'AFN - Approbation du programme de l'opération et de l'enveloppe financière affectée aux travaux - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la maîtrise d'ouvrage urbaine - espaces publics infrastructures

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 29 mai 2019, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'opération "liaison avenue de l'Ain/Combattants d'AFN" à Rillieux la Pape, fait partie de la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2015-2020 votée par le Conseil métropolitain le 6 juillet 2015.

**I - Contexte**

Le projet de création d'une voirie rejoignant l'avenue de l'Ain à l'avenue des Combattants d'AFN de part et d'autre de la route de Strasbourg (ex RD 483) est lié au développement d'un ensemble immobilier porté par Lyon Métropole Habitat.

Le programme immobilier a été livré en 2018 et n'est desservi pour l'instant que par une impasse provisoire dénommée "rue André Janier". Il convient donc de proposer, dans le cadre de la PPI, la création d'une voie nouvelle desservant cet ensemble immobilier en prenant en compte les contraintes de sécurité sur la route de Strasbourg à court terme, mais n'hypothéquant pas une liaison nord-sud prolongée à plus long terme, dans le cadre d'une restructuration plus profonde de la trame viaire du quartier.

Par ailleurs, le projet d'agrandissement du parvis du groupe scolaire Saint Charles, implique la mise en sens unique de l'avenue Victor Hugo, dans le sens nord-sud et donc la sécurisation des différentes intersections sur la route de Strasbourg, sécurisation à laquelle contribue la création de la future voie.

**II - Objectifs et programme**

Il s'agit de :

- terminer l'aménagement du barreau reliant l'avenue de l'Ain à l'avenue AFN,
- offrir du stationnement sur voirie pour les commerces et les riverains,
- prolonger la liaison cyclable existante,
- sécuriser le carrefour route de Strasbourg/avenue de l'Ain pour les véhicules rejoignant les quartiers au nord,
- sécuriser le carrefour rue Janier/AFN,
- prendre en compte une meilleure gestion des eaux pluviales.

Les principes d'aménagement de la rue Janier seraient les suivants :

- création d'un accès à sens unique depuis la route de Strasbourg jusqu'à la rue du Docteur Long et à double sens au sud de la rue,
- réalisation d'un trottoir sur toute la longueur de la rue en liaison entre la route de Strasbourg et AFN,
- mise en continuité de la piste cyclable bidirectionnelle d'AFN jusqu'à la rue du Docteur Long,
- création de places de stationnement.

Les carrefours Strasbourg/Ain et AFN/Janier seront aménagés pour créer des tournes-à-gauche sécurisés.

L'enveloppe financière affectée aux travaux (EFPAT) est établie à 550 000 € TTC.

### III - Individualisation d'autorisation de programme complémentaire

La présente délibération a pour objet d'individualiser une autorisation de programme complémentaire pour financer :

- les frais de maîtrise d'ouvrage,
- les frais de maîtrise d'œuvre,
- les travaux d'aménagement.

Les dépenses relatives à l'ensemble de ces prestations sont estimées à 670 000 00 € TTC. La présente demande d'individualisation complémentaire d'autorisation de programme est de 597 900 € TTC, 72 100 € TTC ayant déjà été individualisés au titre de l'autorisation de programme études ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

#### DELIBERE

**1° - Approuve** le programme et l'enveloppe financière affectée aux travaux du projet d'aménagement de la voie nouvelle (dénommée rue André Janier) à Rillieux la Pape.

**2° - Décide** l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale P09 - Création, aménagement et entretien de voirie, pour un montant de 597 900 € TTC en dépenses à la charge du budget principal, réparti selon l'échéancier suivant :

- 500 000 € TTC en 2019,
- 97 900 € TTC en 2020,

sur l'opération n° 0P09O5545.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à 670 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal, en raison de l'individualisation partielle pour un montant de 72 100 € TTC à partir de l'autorisation de programme études.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 9 juillet 2019.**

- .
- .
- .
- .